

## Marchés publics Procédure formalisée

7270257401 - PU



### SA HLM SILOGE

Marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés pour les bâtiments de SILOGE et des copropriétés dont SILOGE est syndic, dont la puissance est inférieure à 36 kVA.

### APPEL D'OFFRES OUVERT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE FORMALISÉE

Marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés pour les bâtiments de SILOGE et des copropriétés dont SILOGE est syndic, dont la puissance est inférieure à 36 kVA - 3 lots - SILOGE - 6 bis, boulevard Chambaudoin - CS 60942 - 27009 Évreux cedex.

Le dossier est téléchargeable sur :

<https://demat.centraledesmarches.com/7061160>

Date d'envoi : 27 octobre 2021.

Date limite de retour des offres : 6 décembre 2021 - 11 h 00.

## Adjudications Immobilières

7270192001 - VJ

**J.-Y. PONCET - P. DEBOEUF - M.-C. BEIGNET**Société d'avocats - 12, rue Arsène-Meunier, 27000 ÉVREUX  
Tél. 02 32 39 89 00 - Fax 02.32.31.66.77. - [evreux@poncet-associés.com](mailto:evreux@poncet-associés.com)

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

au Tribunal Judiciaire d'Évreux, 4 bis, rue de Verdun, 27000 Évreux

le LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures 30

MAISON D'HABITATION

sise Commune d'ÉTRÉPAGNY (Eure)

Cadastré, savoir :

Section ZK n° 313 lieudit "Le Marquis" d'une contenance de 4 a 77 ca  
Section ZK n° 328 lieudit "Le Marquis" d'une contenance de 1 a 11 ca  
Section ZK n° 333 lieudit "Le Marquis" d'une contenance de 0 à 17 ca  
Soit une contenance totale de 6 a 05 ca.

MISE À PRIX : 43 500 euros  
(QUARANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des charges déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Évreux où il est possible d'en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Frais en sus.

Visites organisées par la SCP HOUMAIRE LANTRIN LONGFIER BELLET, huissier de justice aux Andelys, tél. 02 32 54 10 42.

Nota : les enchères ne pourront être reçues que par un Avocat inscrit au Barreau de l'Eure.

Toute personne souhaitant soutenir les enchères devra remettre à son Avocat un chèque de Banque représentant le dixième du montant de la mise à prix (sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros).

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à Maître Jean-Yves PONCET ou Maître Marie-Christine BEIGNET, Avocat, 12, rue Arsène-Meunier, 27000 Évreux. Tél. 02 32 39 89 00.

- au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Évreux.

- sur internet : [www.barreau-evreux.fr](http://www.barreau-evreux.fr) rubrique "ventes judiciaires" et <https://avoventes.fr/>Signé : Maître Jean-Yves PONCET,  
Maître Marie-Christine BEIGNET

7269699501 - VJ

**Cabinet de la S.C.P. PICARD - LABEL - QUEFFRINEC**Avocats Associés à Évreux  
19, rue Saint-Sauveur - Tél. 02 32 38 87 23  
E-mail : [cabinet@picard-label.avocat.fr](mailto:cabinet@picard-label.avocat.fr)

### À VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

Commune de LOUVIERS (27)  
38, rue Pierre-Mendès-FranceUN ENSEMBLE IMMOBILIER comprenant :  
UN APPARTEMENT, UNE CAVE et UN PARKING

LE LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 À 10 H 30

à la Barre du Tribunal Judiciaire d'Évreux - 4 bis, rue de Verdun

Commune de LOUVIERS (27)

Un ensemble immobilier comprenant un appartement, une cave et un parking situés 38, rue Pierre-Mendès-France cadastrés section AY 217 lots 105 (pour les 55/1000es), 117 (pour les 1/1000es) et 130 (pour les 1/1000es).

Le tout plus amplement décrit suivant procès-verbal de description dressé par Maître SNYERS, Huissier de Justice à Évreux en date du 9 août 2019, annexé au cahier des charges.

Les biens sont actuellement occupés.

MISE À PRIX : 5 000 EUROS

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Évreux, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant.

Toute personne souhaitant soutenir les enchères devra remettre à son Avocat un chèque de Banque représentant le dixième du montant de la mise à prix. (sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros).

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat Postulant au Barreau de l'Eure.

Pour tous renseignements et notamment pour visiter les biens s'adresser :  
- pour visiter, s'adresser à Maître SNYERS, huissier de justice à Évreux (tél : 02 32 07 04 00).

- Au cabinet de la SCP PICARD LABEL QUEFFRINEC, Avocats à Évreux.

- sur internet : [www.barreau-evreux.fr](http://www.barreau-evreux.fr), rubrique « ventes judiciaires ».

## Avis administratifs

7270449801 - AA

Préfecture de la SEINE-MARITIME  
Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial  
Bureau des Procédures PubliquesPréfecture de la SEINE-MARITIME  
Préfecture de L'EURE - Préfecture de L'OISEModernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors  
SNCF Réseau

### AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Il sera procédé de mardi 16 novembre 2021 à 9 h 00 au vendredi 10 décembre 2021 à 18 h 00, soit pour une durée de vingt-cinq jours, à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors porté par SNCF Réseau.

Cette enquête se déroule sur le territoire des départements de l'Eure, de l'Oise et de la Seine-Maritime et concerne les communes suivantes :

Eure : Bouchevilliers, Amécourt.

Oise : Éragry-sur-Epte, Saint-Pierre-ès-Champs, Saint-Quentin-des-Prés, Sérifontaine.

Seine-Maritime : Ferrières-en-Bray, Forges-les-Eaux, Gancourt-Saint-Étienne, Gournay-en-Bray, Haussez, Serqueux, Doudeauville, Neuf-Marché.

Le préfet de la Seine-Maritime est désigné pour coordonner l'organisation de l'enquête et centraliser les résultats.

Les autorités compétentes pour prendre la décision à l'issue de l'enquête sont les préfets de l'Eure, de l'Oise et de la Seine-Maritime.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés peuvent :

- consulter le dossier, qui comporte notamment les plans et les états parcellaires, dans chacune des mairies des communes précitées aux jours et heures habituels de leur ouverture au public,

- désigner leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans chacune des communes concernées,

- adresser des observations par écrit au maire de la commune concernée (qui les joindra au registre) ou au commissaire enquêteur (à l'adresse de la mairie de la commune concernée),

- déposer des observations sur le registre électronique :

[serqueuxgisorsparcellaire3@enquetepublique.net](mailto:serqueuxgisorsparcellaire3@enquetepublique.net)

M. Bernard POQUET, retraité de la Défense, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Le commissaire enquêteur assure des permanences afin de recevoir les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

- Mairie de Bouchevilliers : mardi 16 novembre 2021 de 10 h 00 à 12 h 00,

- Mairie de Forges-les-Eaux : mardi 16 novembre 2021 de 15 h 00 à 18 h 00,

- Mairie de Ferrières-en-Bray : mercredi 1er décembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,

- Mairie de Gancourt-Saint-Étienne : mercredi 1er décembre 2021 de 15 h 00 à 18 h 00,

- Mairie de Gournay-en-Bray : samedi 4 décembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,

- Mairie de Saint-Pierre-ès-Champs : vendredi 10 décembre 2021 de 10 h 00 à 12 h 00,

- Mairie d'Éragry-sur-Epte : vendredi 10 décembre 2021 de 14 h 00 à 18 h 00.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dresse le procès-verbal de l'opération et donne son avis dans le délai d'un mois.

Le présent avis sera affiché dans les mairies précitées.

7270328701 - AA

**BOURGTHEROULDE  
INFREVILLE  
Commune de GRAND-  
BOURGTHEROULDE****Organisation d'une  
enquête publique portant  
sur la modification du  
Plan Local d'Urbanisme**

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 24-2021 en date du 27 octobre 2021, le président de la Communauté de Communes Roumois Seine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Bourgtheroulde-Infreville, commune déléguée de Grand-Bourgtheroulde.

L'enquête publique se déroulera du lundi 22 novembre 2021 à 9 h 00 au mardi 21 décembre 2021 à 17 h 00, pour une durée de 30 jours consécutifs.

À l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, la modification du Plan Local d'Urbanisme de Bourgtheroulde-Infreville, commune déléguée de Grand-Bourgtheroulde éventuellement modifiée, sera proposée à l'approbation du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Le président du Tribunal administratif de Rouen a désigné M. Alain SEGAL, formateur secteur tertiaire, en qualité de commissaire-enquêteur.

La mairie de Grand-Bourgtheroulde est désignée comme le siège de l'enquête publique. Le commissaire-enquêteur y siègera pour se tenir à disposition du public :

Lors de permanences physiques pour recevoir des observations orales ou écrites :

- le lundi 22 novembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- le samedi 4 décembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- le mardi 21 décembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique de la modification du Plan Local d'Urbanisme de Bourgtheroulde-Infreville, la décision de l'Autorité Environnementale, les avis de l'Etat et des Personnes Publiques Associées, les pièces administratives, une copie des mesures de publicité dans la presse, seront consultables, en version papier :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

Pendant les vacances scolaires :

le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

le mardi de 9 h 00 à midi

- dans les locaux de la Communauté de Communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgtheroulde (place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde) aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en mairie et au Logis à Grand-Bourgtheroulde. Les dossiers seront par ailleurs consultables via le site internet de la Communauté de Communes Roumois Seine : [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr)

Les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie de Grand-Bourgtheroulde et dans les locaux de la Communauté de Communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgtheroulde. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : M. le Commissaire-enquêteur, Mairie de Grand-Bourgtheroulde, place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde.

Le public aura enfin la possibilité de transmettre ses observations par voie électronique, à l'adresse suivante : [enquetepubliquegrandbourgtheroulde@roumoiseine.fr](mailto:enquetepubliquegrandbourgtheroulde@roumoiseine.fr)

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pendant un an à la Mairie de Grand-Bourgtheroulde et au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, ainsi que sur le site internet : [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr)

Toute information complémentaire concernant le projet peut être demandée auprès du président de la Communauté de Communes Roumois Seine. Toute personne peut obtenir à sa demande, auprès de la Communauté de Communes Roumois Seine (Le Logis, place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde), et à ses frais, les dossiers d'enquête publique.

Cet avis fera l'objet d'un affichage à la mairie de Grand-Bourgtheroulde sur les panneaux affectés à cet usage, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine (666, rue Adolphe Coquelin, 27310 Bourg-Achard) et au Logis à Grand-Bourgtheroulde.

Il sera aussi publié sur le site internet [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr), ainsi que dans deux journaux locaux.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il est demandé au public de privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations

par voie dématérialisée, de respecter les mesures de distanciation sociale, de se désinfecter les mains avant d'accéder à la salle de permanence, de porter obligatoirement le masque, d'apporter un stylo personnel. Le commissaire-enquêteur, lors des permanences, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne présentant des symptômes (fièvre, respiration difficile, toux...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire. Le commissaire-enquêteur ne recevra qu'une seule personne à la fois afin de déposer les observations.

## Vie de sociétés

7270465901 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 octobre 2021 à Bois-Anzeray, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile particulière régie par les articles L.324-1 à L.324-11 du code rural et de la pêche maritime.

Dénomination : « LE POIRIER AUX CHAMPS ».

Siège social : 7, rue Longchamps, 27330 Bois-Anzeray.

Objet : la société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.

Durée : 99 ans RCS d'Évreux.

Apports : 214 000 euros de numéraire.

Gérance : Mme Gaëlle DUPONT demeurant à Le Fidelaire 27190, 1, rue de la Briqueterie.

Cession de parts : les cessions de parts sociales sont soumises à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention  
La Gérance.

## Vie de sociétés

7270341701 - VS

### AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 4 octobre 2021, enregistré au SPFE Evreux le 13 octobre 2021 Dossier 2021 00078480, référence 270-4P01 2021 A 02401, M. Yannis MACHELOT demeurant à Le Bois-Hellain (27260), 1258, rue des Cormelles et Mme Mélinda LECOURT demeurant à Bouville (27210), 1644, route d'Honfleury ont vendu à la société « CHARCUTERIE MACHELOT », SARL au capital de 1 000 euros, siège social à Beuzeville (27210), 130, rue Constant Fouche immatriculée au RCS de Bernay sous le n° 903 353 548, son fonds de commerce de charcuterie traiteur sis et exploité à Beuzeville (27210), 130, rue Constant Fouche comprenant l'ensemble des éléments corporels et incorporels, moyennant le prix total de 140 000 euros se décomposant comme suit : éléments corporels 130 000 euros, éléments incorporels 10 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 4 octobre 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds cédé pour la validité et au Cabinet SOFINOR sis à Bois-Guillaume (76230), 75, allée Paul Langevin pour la correspondance.

Pour insertion

Abonnez-vous  
FACILE...  
02.32.54.00.84

## Autres légales

7270346601 - DL

### VENTE

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, les consorts MORIN avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont ils sont propriétaires : sur la commune de Saint-Cyr-de-Salerne (Eure), les parcelles suivantes :

Section - N° - Adresse ou lieudit - Contenance :

A - 169 - La Côte du Milieu - 76 a 80 ca

ZB - 61 - Le Plessis - 42 a 40 ca

ZB - 62 - Le Plessis - 04 a 50 ca

ZB - 69 - Le Plessis - 22 a 20 ca

AC - 17 - Le Boc - 19 a 70 ca

AC - 117 - La Mare - 14 a 70 ca

AC - 183 - La Mare - 19 a 80 ca

Contenance totale : 02 ha 00 a 10 ca.

Moyennant le prix principal de quinze mille euros (15 000 euros), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle voisine contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de Saint-Cyr-de-Salerne de cet avis de vente, soit à compter du 21 octobre 2021, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Frédéric VIGIER, notaire à Brionne, place Loraine, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie, équivalra à un refus de l'offre de vente.

## Annonces légales et judiciaires

**MEDIALEX**  
Annonces Légales & Formalités

### Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique,  
marché public, avis d'attribution, publication judiciaire,  
vente judiciaire et autre annonce[www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)Mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324  
35063 Rennes cedex

### Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 4,63 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).